



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT ITALIEN

Mardi 14 avril 1964

Messieurs les cardinaux, vénérés confrères,

C'est avec une bienveillance toute spontanée que, malgré Nos occupations pressantes, Nous avons accueilli la demande qui Nous a été adressée de recevoir en audience la Conférence épiscopale italienne, convoquée à Rome en assemblée plénière. Le programme de cette réunion tend à permettre aux évêques italiens de mieux connaître les schémas qui seront examinés au cours de la troisième session du concile œcuménique Vatican II, et d'étudier en commun quelques sujets d'intérêt pastoral général. Nous sommes reconnaissant de ce que l'occasion Nous soit offerte de rencontrer Nos chers et vénérés Confrères de l'épiscopat italien ; de vous présenter, à vous que Nous voyons si empressés et si nombreux à cette importante réunion, Notre cordial et déférent salut et de vous assurer, une fois de plus, de l'intérêt particulier avec lequel Nous suivons votre labeur pastoral. Celui-ci est un exemple, un stimulant et un réconfort pour Notre ministère apostolique. Nous vous assurons aussi de la communion de charité et de prière par laquelle Nous Nous associons fraternellement chaque jour à tout le corps épiscopal de la sainte Église de Dieu, corps dans lequel le groupe choisi et nombreux des évêques italiens occupe pour Nous, comme il est naturel et qu'il se doit, un poste de considération particulièrement affectueuse.

Et Nous sommes heureux de voir dans cette convocation un signe de la bonne et sage efficacité de la Conférence épiscopale italienne. Celle-ci prend conscience de sa fonction éminemment importante qui, désormais, a acquis sa place dans le programme de la vie ecclésiastique en Italie et elle acquiert en même temps une capacité toujours plus grande pour accomplir dignement sa fonction. Nous en exprimons Notre satisfaction à celui qui préside la Conférence (ce Nous est une peine de savoir que Monsieur le Cardinal Siri est souffrant, et Nous formulons pour lui Nos vœux les meilleurs tout en lui adressant Notre salut et Notre bénédiction ; de même Nos vœux reconnaissants vont à Messieurs les Cardinaux Fossati et Castaldo, également souffrants) ; Nous

exprimons également Notre satisfaction à ceux qui, au secrétariat ou dans les commissions, apportent à cette Conférence leur aide assidue et précieuse, et à ceux qui, pénétrés des devoirs de la Conférence, répondent à ses invitations et à ses initiatives et en souhaitent et en activent l'accroissement. Il est bien qu'il en soit ainsi.

La Conférence épiscopale italienne est un organisme d'institution récente, mais désormais indispensable. On ne peut supposer que l'épiscopat italien puisse maintenant être privé de son expression commune, de cet instrument d'union, de coordination, de mutuelle collaboration, de promotion au niveau des épiscopats des autres pays. Si sa situation géographique, historique, spirituelle, le met dans une position spéciale d'hommage, de fidélité, de coopération, de conversation vis-à-vis du Saint-Siège, ce n'est pas pour autant qu'il devrait manquer d'une configuration bien personnelle sur le plan canonique et moral, d'une responsabilité collective quant au soin de la vie religieuse de ce pays, et d'un plan d'action pastorale, conforme assurément aux directives du Saint-Siège, mais qui soit étudié et appliqué par ses organes et ses moyens propres.

De grands problèmes se posent à l'épiscopat italien, à commencer par celui que fait naître le nombre excessif des diocèses pour passer à celui de la préservation de la foi dans le peuple italien, Foi menacée par l'évolution même de la vie moderne et directement par le laïcisme et le communisme, pour chercher ensuite à résoudre celui des vocations et des séminaires, celui de l'instruction religieuse, celui de l'ordre social chrétien, celui de la presse catholique, celui de notre culture et de notre école, et ainsi de suite.

Tous, tant que nous sommes ici rassemblés, avons la même conviction, pensons-Nous, à savoir que ces problèmes-là et d'autres qui intéressent la stabilité et l'efficacité de l'Église en Italie, ne peuvent plus attendre de solution de ce vieux médecin qu'est le temps, en d'autres circonstances. Dans la situation d'aujourd'hui, le temps ne travaille pas pour nous; les problèmes ne se résolvent pas d'eux-mêmes. Et nous ne devons pas croire que notre confiance dans la Providence, confiance qui est immense et reste toujours un devoir, nous dispense, nous Pasteurs, nous responsables, de faire tout notre possible pour offrir à la Providence l'occasion de ses interventions miséricordieuses. De même qu'il ne faut pas croire que chaque Evêque individuellement, ni même chaque région puisse apporter par elle-même des solutions suffisantes. Si, par hypothèse, cela pouvait se réaliser en quelques cas, aussitôt naîtrait le devoir d'aide et de solidarité en faveur des moins heureux — ils sont certainement la majorité — qui ne peuvent seuls venir à bout des difficultés, habituellement très graves, difficultés qui prennent des dimensions nationales.

Il faut donc aller de l'avant unis. Le moment est venu (et devrions-nous nous en plaindre) d'acquérir pour nous-mêmes et d'imprimer à la vie ecclésiastique italienne, avec une intensité renouvelée, un esprit d'unité. Ce n'est pas la première fois que le catholicisme italien cherche à s'affirmer dans une parfaite concorde. L'Action catholique, par exemple, sur le plan national, a

servi les buts que les Papes, les prêtres et les laïcs, qui l'ont promue sous cette forme, avaient en tête. Mais l'esprit d'unité attend un approfondissement nouveau et des manifestations neuves. Sans parler des exigences d'ordre pratique, certaines raisons religieuses, intrinsèques, à la vie surnaturelle de l'Église réclament le déploiement de cet esprit d'unité. Nous croyons qu'il s'agit là d'une question vitale pour l'Église et qu'elle répond à la maturité des esprits de notre temps.

Or, Nous sommes persuadé qu'une Conférence épiscopale italienne, consciente de sa mission et animée d'une intention sage et courageuse de s'en acquitter de façon concrète et en temps voulu, est à même de pourvoir à ce mouvement unitaire, en esprit et dans la pratique. C'est l'objet de Nos vœux, et cette réunion Nous donne l'occasion de vous l'exprimer, en même temps qu'elle en confirme l'espérance.

Comme vous le voyez, vénérés Confrères tout cela dit l'estime et la confiance que Nous avons pour la Conférence épiscopale qui vous réunit ici et implique, de Notre part, la résolution de la soutenir, de la reconnaître, de lui demander conseil et aide, de la charger d'un travail utile pour elle et pour l'Église tout entière et, aussi, c'est naturel, la volonté de l'assister parce que Nous sommes lié à elle, à la fois en qualité d'Évêque de Rome et Primat d'Italie et comme étant chargé par Notre office apostolique de la « *sollicitudo omnium ecclesiarum* » (2 Co 11, 28).

Voilà pour ce qui est de la Conférence. Quant au Concile, vénérés Confrères, que vous en dirons-Nous ?

Vous voyez quel grand événement est le Concile, vous en connaissez la gravité et la complexité, qui ne font que croître au fur et à mesure qu'il se déroule. Le fait même de sa lenteur à parvenir à des conclusions plausibles engendre quelque lassitude, quelque impatience, et certaines prévisions arbitraires. Aussi est-il réconfortant pour Nous de voir comme l'épiscopat italien se prépare à la troisième session conciliaire, imitant les épiscopats d'autres nations dont certains ont consacré aux thèmes du Concile des études, des discussions, des publications remarquables.

Nous Nous abstenons intentionnellement d'intervenir, en cette phase des travaux conciliaires, au sujet des doctrines et décrets, qui seront discutés à la réouverture du Concile. Nous avons voulu ainsi continuer dans la voie pratique que Nous Nous étions tracée préalablement et qui consiste à laisser aux Pères conciliaires et avec eux, aux diverses Conférences épiscopales et aux Commissions du Concile, toute la libre et ample possibilité d'enquête, de discussion et d'expression.

Ce fut une note dominante de ce grand Concile, et Nous désirons y rester fidèle. Nous Nous sommes simplement préoccupé de faire en sorte que les travaux préparatoires des Commissions et du Secrétariat soient activement poussés, avec un double but. Tout d'abord Nous avons voulu que, en cette période intermédiaire entre la seconde et la troisième session, les schémas fussent revus à la lumière des observations faites par les Pères au cours des sessions précédentes, pour

les soumettre immédiatement à l'examen des Pères eux-mêmes. Ensuite, Nous sommes préoccupé de faire recueillir leurs observations et leurs suggestions par les Commissions, selon leur compétence respective. Celles-ci devraient, à cette lumière, rédiger les schémas de telle façon qu'ils puissent être présentés au Concile, avec l'espoir de les voir s'acheminer plus rapidement à la conclusion. Celle-ci sera d'un sens ou de l'autre, après une discussion qui sera définitive, selon la délibération de l'assemblée conciliaire. Mais Nous ne préjugeons pas, pour autant, de la durée du Concile, à propos de laquelle il n'y a pas lieu, en ce moment, de faire de prévisions. On a donc voulu permettre que le Concile soit efficace et dégagé d'entraves, non pas lui imposer des délais ni des décisions.

Mais Nous ne pouvons Nous abstenir avec vous, vénérés Confrères, de quelques considérations extérieures aux thèmes conciliaires, mais relatives à la célébration de cet événement qui est, Nous vous le disions, grand, ardu et complexe; même si ce que Nous vous disions a déjà été dit et bien dit par beaucoup d'entre vous et spécialement par Notre regretté prédécesseur Jean XXIII, d'heureuse mémoire, avec l'autorité qui lui était propre, ainsi que par Nous-même en diverses occasions.

Comment devons-nous juger ce fait dans l'histoire ou, mieux, dans la vie de l'Église ? Dans un sens absolument positif. Il est une grâce que le Seigneur fait à son Église. C'est une occasion unique et heureuse offerte à l'Église de pouvoir étudier profondément et collectivement ses nombreuses questions pratiques et pastorales spécialement, mais non pas sans référence directe à des points de doctrine très importants. C'est un effort porté au plus haut point en vue de mettre l'Église en mesure de répondre aux devoirs de sa mission et aux besoins de notre époque. C'est un acte solennel et retentissant comme jamais, qui doit rendre honneur à Dieu, attester notre amour pour le Christ et faire preuve d'obéissance à l'Esprit Saint. Il doit raviver en somme le rapport religieux entre Dieu et l'Église et réaffirmer la nécessité, la nature, la chance de notre religion en face du monde moderne. C'est un moment incomparable, pendant lequel l'Église se célèbre elle-même, se connaît, resserre sa cohésion par des liens intérieurs, au moyen de rencontres, d'amitiés, de collaborations qui autrement seraient impossibles. Ce Concile est un sommet de charité hiérarchique et fraternelle jamais atteint jusqu'ici. Il est un appel à toutes les ressources intérieures de l'Église, afin qu'elles aient à déployer leurs énergies spirituelles, à se refaire elles-mêmes selon l'authenticité de leurs racines et la fécondité de leur génie particulier. Il est une grande prière de disciples du Christ, réunis en son nom, pour rendre actuelle au milieu d'eux sa présence ineffable et agissante. Et puis il représente et explicite l'intention la plus sincère, la plus désintéressée, la plus ardente qu'a le catholicisme de reconstituer, dans l'unique Église du Christ, la communion parfaite avec les frères chrétiens séparés. Il est une parole de spiritualité, de bonté, de paix à l'adresse du monde entier, en une heure décisive pour l'orientation idéale et morale de l'humanité. Quelle que doive être l'issue du Concile, nous devons le considérer aujourd'hui dans sa réalité, intentionnelle, spirituelle, surnaturelle, comme une heure de Dieu, un « *transitus Domini* », dans la vie de l'Église et dans l'histoire du monde.

Il faut considérer le Concile avec une âme grande et sereine. La vertu que cet événement sacré exige de nous est la magnanimité. Ni les gênes, ni les fatigues, ni les difficultés, ni les changements, ni les exigences que le Concile peut entraîner avec lui ne doivent nous empêcher de le célébrer dans une totale adhésion de notre esprit. Nous avons confiance que plus celui qui est appelé au Concile est proche de la Chaire de Pierre, plus efficace aussi et plus cordial est son concours pour la bonne réussite et la digne célébration du Concile lui-même.

C'est pourquoi, Frères vénérés, Nous comptons sur votre participation attentive, enthousiaste, active. Votre participation n'entend certainement pas être craintive, incertaine, chicanière ou polémique, mais franche, noble, qualifiée et profitable. Nous vous en sommes reconnaissant. Et si votre participation apparaît en elle-même mieux coordonnée et plus désireuse d'offrir un juste moyen à l'entente avec les expressions légitimes des autres Pères, l'épiscopat italien aura rendu au Pape et à l'Église un service signalé et donné aux confrères l'exemple que l'on attend toujours de lui, celui de promoteur du suprême magistère ecclésiastique, d'agent de la concorde dans le corps épiscopal et de tenant de l'adhésion au Chef visible du Corps mystique du Christ. Entretenir une sage et fraternelle conversation avec les groupes épiscopaux des autres pays aura également son utilité sur le plan spirituel, pour une édification réciproque, une fraternelle émulation.

De toute façon, Frères vénérés, ce Concile offre à tous ceux qui y prennent part une occasion d'expériences précieuses ; il invite à des exercices vertueux ; il oblige à une union renouvelée avec Dieu dans l'amour et dans l'oraison. Aussi exhortons-nous réciproquement à profiter de ce « *tempus acceptabile* » (2 Co 6, 2).

Nous ne voulons pas omettre, en une occasion aussi propice à un colloque fraternel, de jeter un rapide coup d'œil sur un autre tableau, qui est digne de tout Notre intérêt comme de votre généreux engagement de pasteur ; Nous voulons dire le tableau de la vie religieuse et morale italienne, au bien de laquelle vous consacrez tout votre ministère. Frères vénérés, Nous vous dirons simplement que Nous sommes de tout cœur avec vous ! Les conditions spirituelles et sociales de ce cher pays, tandis qu'elles conservent encore un très précieux patrimoine de traditions catholiques et donnent des signes extrêmement consolants de vitalité chrétienne, vous le savez, ne sont pas tranquilles, elles ne sont pas sûres. Des besoins nouveaux et presque imprévus se manifestent dans tous les secteurs de la vie et réclament des secours urgents, ingénieux et importants. L'administration ordinaire du gouvernement pastoral ne suffit plus à faire face à nos devoirs et aux nécessités d'autrui ! Nous suivons d'un regard ému et admirons vos sollicitudes, vos fatigues, vos peines et Nous jouissons aussi du bien que vous accomplissez. Et toujours avec vous Nous souffrons, espérons et prions.

Nous ne pouvons pas, en ce moment, passer en revue systématiquement les points douloureux de la situation présente ; mais comment ne pas aborder au moins quelques-uns d'entre eux, pour un mutuel encouragement et un réconfort commun ?

Premier point : la vie religieuse, bien entendu. C'est elle qui doit nous intéresser par-dessus tout. Il faut que nous nous en occupions à fond, en faisant passer ce problème capital avant tous les autres, même les plus importants qui sont en rapport avec la vie civile du pays. *Quaerite primum regnum Dei (Mt 6, 3.3)*. Une excellente occasion nous est fournie par la réforme liturgique qui nous rappelle à la vision théologique du sort de l'humanité, à la primauté de l'action de la grâce, et par conséquent de la vie sacramentelle et de la prière. Elle nous donne le moyen de rééduquer religieusement notre peuple, d'en purifier et d'en restaurer les expressions de culte et de piété, de redonner dignité, beauté, simplicité, bon goût à nos cérémonies religieuses. Sans cette restauration intérieure et extérieure, il n'y a pas d'espoir que la vie religieuse puisse largement survivre au milieu du bouleversement survenu récemment dans les mœurs. Nous permettons de vous faire deux recommandations à ce sujet: apporter le plus grand soin à la sanctification des dimanches et jours de fêtes, en faisant l'impossible pour que la célébration de la Messe, par la parole de Dieu, par la participation des fidèles, suscite en tous les assistants le plus vif intérêt: et organiser le chant sacré, le chant religieux et choral du peuple. N'oublions pas que si les fidèles chantent, ils ne désertent pas l'église; et ne désertant pas l'église, ils conservent la foi et la vie chrétienne.

Un phénomène aujourd'hui particulièrement digne d'attention sur le plan pastoral est représenté par des déplacements toujours plus nombreux de la population, le dimanche et les jours de fête, d'où la nécessité de prévoir une assistance religieuse appropriée pour les fidèles dans les lieux les plus fréquentés. Et pour cela des ententes et des initiatives opportunes semblent nécessaires sur le plan diocésain et sur le plan national. Toute suggestion serait même très utile qui, après un examen approfondi et une étude sérieuse du fait général, indiquerait des remèdes susceptibles de faciliter à tous l'accomplissement des devoirs religieux en ces jours-là.

La réalité de ces déplacements occasionnels de population nous remet en mémoire une autre catégorie de fidèles qui a besoin, elle aussi, de soins pastoraux spéciaux. Nous voulons parler de la catégorie si nombreuse des immigrants et des émigrés pour raison de travail. Loin du milieu dans lequel ils avaient primitivement vécu, loin de leurs familles, de leurs affections, ils sont souvent plus exposés au danger d'abandonner l'accomplissement de leurs devoirs religieux ou même d'adhérer à des doctrines et des organisations qui les éloigneraient encore davantage de la foi. Pour eux aussi, il convient donc que la hiérarchie sacrée prenne les dispositions opportunes afin que les différents noyaux aient la possibilité et la facilité de s'insérer vitalement dans les habitudes et les associations des diocèses qui les accueillent.

Second point. La moralité publique et privée. Nous sommes en pleine crise des mœurs. Thème délicat et immense. Il s'étend sur un programme extrêmement vaste et astreignant qui part d'une action d'ensemble en vue de la moralisation de la vie privée des individus et des familles pour arriver à la société tout entière et faire sentir ses effets bienfaisants jusque dans la vie publique et ses multiples Institutions.

Plus que jamais apparaît nécessaire et urgente à ce sujet une action d'ensemble de tout l'épiscopat afin d'opposer une digue au déferlement préoccupant de toutes les formes de licence et d'immoralité qui se propagent si facilement, particulièrement en employant le véhicule de certains spectacles et d'une certaine presse, oublieux de leur véritable fonction élevante et formative de l'homme et agissant souvent, au contraire, pour des buts commerciaux, matérialistes ou hédonistes.

Afin d'assurer une plus grande efficacité à une intervention de cette nature, il conviendrait peut-être d'élaborer un nouveau plan concret d'action qui devrait ensuite, moyennant les adaptations requises par les circonstances locales, être mis en application dans les différents diocèses, sous la vigilance attentive des évêques et leur paternel encouragement.

Un troisième point que Nous désirons aborder et qui revêt, en raison de sa délicatesse particulière, une importance essentielle, est celui des rapports entre les évêques et leur clergé. Aujourd'hui plus que jamais, Nous semble-t-il, il est nécessaire que les prélats soient matériellement et spirituellement très proches de leurs prêtres, spécialement des jeunes et qu'ils s'intéressent à eux, les connaissent, les aiment et les aident dans leurs difficultés. L'Évêque rappellera à ceux-ci toujours affectueusement que, étant parvenus à un si haut ministère, ils doivent être ornés de toutes les vertus et offrir aux autres l'exemple d'une vie sainte, en expliquant que c'est précisément pour cela que l'Église a toujours eu soin de suivre de près, avec une anxiété maternelle, la vie des prêtres, depuis les premières heures de leur vocation jusqu'à l'accomplissement de leur mission. Pour cela elle leur dicte, de temps en temps et suivant les besoins, de sages règles qui tendent à les protéger des périls d'autant plus graves que parfois, ils sont moins évidents et à développer en eux la vie surnaturelle, l'esprit de prière et de sacrifice, l'habitude de recueillement, l'amour de l'étude, toutes choses qui assurent au prêtre cette abondance de grâces et de lumières célestes auxquelles les fidèles devront pouvoir faire appel pour soutenir leur vie spirituelle.

C'est dans cette lumière que doivent être considérés et évalués les sacrifices et les renoncements que comporte le sacerdoce et en particulier l'obligation du célibat ecclésiastique dont il conviendra aussi de mettre en évidence la beauté pour la signification qu'il possède et parce qu'il est une nécessité requise en vue d'un dévouement exclusif et complet du clergé à l'amour du Christ et aux multiples exigences de l'apostolat.

Ce rôle paternel de guide spirituel exercé par l'Évêque vis-à-vis de ses prêtres créera un lien de plus en plus étroit qui ne se limitera pas au domaine des rapports disciplinaires et juridiques, mais qui comportera également une communion filiale d'esprit et de cœur et une étroite collaboration sur le plan apostolique diocésain, avec une plus grande abondance de résultats consolants pour tous.

Et quatrième point : la presse catholique, toujours si nécessaire, si importante pour la diffusion des

principes chrétiens et la défense des intérêts catholiques, si opportune pour la formation d'une opinion publique saine et favorable à toutes les bonnes causes. Mais cette presse a encore tellement besoin d'unité, de soutien, de vigueur, de diffusion. Votre sagesse Nous dispense de Nous étendre davantage sur un thème tellement connu et débattu. Qu'il Nous suffise de vous le recommander comme un des problèmes les plus graves et les plus urgents de la vie catholique.

Pour terminer, Nous tenons à vous rappeler que les considérations contenues dans Notre lettre du 22 août 1963 à Monsieur le Cardinal Siri et dans votre Message de novembre dernier, Nous semblent encore valables aujourd'hui ; aussi les soumettons-Nous de nouveau à votre réflexion en vous recommandant de vous y intéresser afin qu'elles aient de vous l'aide nécessaire pour de nouvelles et prudentes diffusions et applications.

Confiant que la Conférence épiscopale italienne, consacrant tout particulièrement son attention aux points que Nous avons cru utile de signaler, saura par son zèle et sa sagesse trouver les voies et les moyens les plus appropriés de procurer toutes les améliorations désirées et le progrès de la vie religieuse de la nation qui Nous est si chère, Nous en accompagnons les travaux de Notre fervente prière, tandis que, de tout cœur, Nous donnons à tous Notre affectueuse Bénédiction apostolique.